

Compte rendu du Conseil d'Ecole du Vendredi 5 Novembre 2004

Le premier conseil d'école de l'année 2004-2005 s'est tenu le vendredi 5 novembre 2004, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur.

Etaient présents :

- Mesdames et messieurs les enseignants
- Mesdames et monsieur les représentants des parents d'élèves
- Madame Girard, déléguée départementale de l'Education Nationale
- Monsieur Pichon, adjoint au Maire de Versailles

Etait excusée :

- Madame Grandpré, inspectrice de l'éducation nationale

1) Rentrée 2004 : bilan et perspectives

A ce jour, l'école compte 172 élèves répartis en 7 classes (même effectif que l'année dernière), une classe de CP, une classe de CP/CE1, une classe de CE1, une classe de CE2, une classe de CE2/CM1, une classe de CM1/CM2, une classe de CM2.

Les prévisions actuelles tablent sur environ 178 élèves pour septembre 2005 (dont 44 nouveaux CP).

M. Pichon nous annonce qu'il est prévu dans le plan local d'urbanisme, au plus tôt en 2006/2007, la création de 26 logements sociaux et d'un nouveau centre socio-culturel (rue La Bruyère).

Ceci devrait, à long terme, redonner de la vitalité au quartier et aux écoles et éviter des fermetures de classes.

2) Les travaux « Mairie »

- Les toilettes du rez-de-chaussée : les toilettes des garçons sont presque terminées (il manque encore la peinture), celles des filles sont toujours en travaux. Il est demandé à M. Pichon de faire activer les travaux qui auraient dû être terminés dès septembre.
- La salle d'expression artistique : cette salle pourrait être réalisée à moindre coût en réunissant deux salles inoccupées du premier étage (demande qui avait déjà été faite en avril 2004). Il est demandé à M. Pichon de budgétiser ce projet pour 2006.
- Réfection des peintures intérieures des bâtiments : non budgétisée pour 2005, mais prévue pour 2006.
- M. Pichon nous précise que sur 2005, seul le remplacement de la moquette de la bibliothèque et de la salle des enseignants est bien inscrite au budget mais pas encore planifiée.

3) Le gymnase

Monsieur Pichon nous précise qu'une enquête judiciaire est en cours et que, dès le prochain conseil municipal, prévu le 25 novembre 2004, Monsieur Le Maire pourra déposer une habilitation pour une demande de permis de démolir, puis le moment venu pour une demande de permis de construire.

Dans le cadre de la reconstruction et afin de ne pas se borner à reconstruire ce qui existait déjà, une réflexion commune prenant en compte les éléments du cahier des charges va être menée.

Un premier groupe de travail devrait se former d'ici la fin d'année 2004, M. Pichon tiendra M. Brolles informé dès qu'une date sera arrêtée.

4) Sécurité routière aux abords de l'école

Les fédérations de parents d'élèves font part de leur inquiétude, quant à la sécurité routière aux abords des écoles Pershing et Richard Mique (environ 400 enfants sont concernés par ce problème de sécurité).

Deux demandes sont faites à M. Pichon :

- Une plage horaire beaucoup plus importante des 2 agents de sécurité qui remplacent Mme Beugrand. Il n'y a aucun agent de sécurité le midi (11h30 et 13h30), et bien souvent il n'y a plus d'agent de sécurité à 8 h 40 et 16 h 40.
- L'installation sur la rue Richard Mique de ralentisseurs et/ou de feux de signalisation afin de ralentir les véhicules. M. Pichon va faire une demande pour l'installation de « coussins berlinois » (comme ceux installés rue du Parc de Clagny) devant les entrées des deux écoles de la rue Richard Mique.

5) Bilan et résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

L'Amicale Richard Mique a obtenu 3 sièges, la FCPE 2 sièges et la PEEP 2 sièges.

Cette année, les deux parents pouvaient voter. Malgré cela le nombre de votants est resté sensiblement le même que celui de l'année dernière, puisque 61 % des familles ont pris part à ces élections. (57 % l'année dernière).

Le détail des élections est affiché à l'entrée de l'école et consultable sur le site Internet de l'école.

L'organisation d'une réunion de présentation de l'école et des associations de parents d'élèves, dès les premiers jours de la rentrée, sera maintenue pour la rentrée 2005-2006.

6) Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école (après quelques légères modifications) est adopté à l'unanimité. Il sera distribué à chaque élève et collé dans le cahier de correspondance.

Le Conseil d'École rappelle aux parents qu'après 18 h, les enfants sont sous la responsabilité des parents et non plus des enseignants qui assurent le service d'étude surveillée.

A ce propos, un mot de rappel sera prochainement transmis aux familles dont les enfants sont inscrits à l'étude surveillée.

De même, il sera demandé aux parents de bien vouloir marquer les vêtements des enfants.

7) L'enseignement des langues étrangères à l'école

Selon le choix des familles, $\frac{3}{4}$ des élèves environ bénéficient d'un enseignement de l'anglais et $\frac{1}{4}$ de l'allemand.

Chaque élève de cycle 3 bénéficie de cet enseignement linguistique à raison de 2 x 45 min par semaine.

Les cours d'anglais dispensés par Mme Marchais ont débuté le jeudi 4 novembre 2004, les cours d'allemand dispensés par une assistante allemande, Mlle Uhlig, le mardi 9 novembre.

Pour les cours d'allemand, les enfants de l'école Pershing et de l'école Richard Mique seront regroupés.

8) Le projet d'école et les actions pour 2004/2005

Le projet d'école 2002/2005, dont le titre est « Communiquer et expliciter » est consultable sur le site Internet de l'école.

Les principales actions entreprises pour 2004/2005 sont présentées au conseil d'école :

- La classe européenne pour les élèves de CM2 (quelle que soit la langue vivante choisie)
Les élèves français partiront en Allemagne du 9 au 16 mars 2005. Les correspondants allemands viendront à Versailles du 15 au 22 juin 2005.
- Les journaux de l'école :
 - le petit primaire de Pershing, prochaine parution en décembre.
 - le 3 P-NET, un numéro déjà paru fin octobre, les autres suivront.
- Les clubs lecture fonctionnent à nouveau, pour le plus grand plaisir des élèves et notamment les élèves de GS des écoles maternelles La Farandole et Richard Mique
- Le conseil des enfants : deux élèves ont été élus délégués dans chaque classe, ils se réunissent trois fois par an avec le Directeur de l'école pour débattre de la vie scolaire.

9) Repas parents/enseignants

Le repas aura lieu le vendredi 19 novembre à partir de 20h00. Cette soirée, très appréciée, a pour objectif de faciliter les échanges entre les parents et les enseignants

Prochains Conseils d'Ecole : Mardi 22 mars 2004 à 20 h 30 et jeudi 9 juin 2004 à 20 h 30.

Le Président du Conseil d'Ecole,
Christophe Brolles
Directeur

Les secrétaires de séance :
Sandrine Girault
représentante des parents d'élèves (FCPE)

Christine Serreau
enseignante (CM2)